

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 30 novembre 2017

## APPEL À LA VIGILANCE SUR LES ROUTES DU CHER

La préfecture du Cher appelle les usagers de la route à la plus grande prudence et insiste sur la nécessité d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques qui se dégradent et qui peuvent rendre les sols glissants à certains endroits et/ou réduire la visibilité des conducteurs.

Les températures négatives, la neige en plaine, le risque de verglas et la baisse sensible de la luminosité le jour sont des situations que chaque usager de la route doit anticiper pour effectuer ses déplacements en toute sécurité.

Voici les 10 conseils de la Sécurité routière pour traverser cette période particulière :

- Consulter les prévisions météorologiques et de circulation
- Vérifier la pression des 4 pneus
- Privilégier les pneus hiver
- Si vous partez en montagne, prévoyez des chaînes
- Tester les éléments sensibles au froid
- Emporter un « kit de survie » au froid (couverture, boisson)
- Bien voir et être bien vu (pare-brise, éclairage)
- Rouler lentement en cas de précipitations ou d'adhérence incertaine
- Allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple
- Ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher